



JOURNAL DE BORD D'UN SPIP EN DETRESSE : ECROUVES JOUR 4

SPIP CD ÉCROUVES : 1 CPIP POUR 246 DETENUS !!!

Depuis Mai 2015, les organisations syndicales n'ont eu de cesse d'alerter la Direction Interrégionale sur la situation critique du SPIP d'ECROUVES en matière de ressources humaines.

Au lieu de prendre ces alertes au sérieux, des choix ont été opérés, néfastes au bon équilibre du service. Aujourd'hui, la Direction Interrégionale semble se satisfaire de ses choix, estimant probablement qu'1 CPIP pour s'occuper de 246 détenus est une situation acceptable, même de façon temporaire.

Au lieu de venir en aide à un agent que l'on a purement et simplement sacrifié et abandonné pour tenir des logiques injustifiables, la Directrice Interrégionale et le Directeur du Département Insertion et Probation de la DI se déplacent à Nancy pour assister à un colloque sur les évolutions de la probation en France, ces 12 et 13 Novembre 2015.

⇒ Expliquez-vous à l'auditoire que *l'insertion et la probation aujourd'hui, c'est 1 agent pour gérer 246 détenus ?*

⇒ Expliquez-vous à l'auditoire que, au moment où vous vous exprimez à la Tribune, *1 agent seul doit mettre des avis pour 74 demandes de permissions de sortir pour une Commission d'Application des Peines devant se tenir la semaine prochaine ?*

⇒ A l'heure où vous vanterez les mérites de l'évaluation des PPSMJ ou des Programmes de Prévention de la Récidive, *ne vous sentirez-vous pas mal à l'aise de tenir ces discours hypocrites quand vous décidez sciemment de mettre vos agents en danger ?*

⇒ Ne trouvez-vous pas qu'avant de parler de pluridisciplinarité dans les SPIP, il serait préférable de s'assurer au préalable de la présence de personnels d'insertion et de probation dans nos services ?

OSEREZ-VOUS, ENFIN, LEUR DIRE QUE VOUS N'AVEZ AUCUNE CONSIDERATION POUR VOS AGENTS ?

**VOUS ÊTES DANS L'APPARAT,
NOUS SOMMES DANS LA RÉALITÉ!!**

**NOUS DÉNONÇONS DES CHOIX DANGEREUX
POUR LES PERSONNELS
NOUS RÉCLAMONS DE TOUTE URGENCE QUE LA DISP – Est
RECONNAISSE SES ERREURS ET FASSE CESSER
CETTE SITUATION DONT ELLE EST RESPONSABLE**